



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des sapeurs-pompiers

Question écrite n° 24285

Texte de la question

M. Luc Carvounas alerte M. le ministre de l'intérieur sur les nombreuses inquiétudes exprimées par les sapeurs-pompiers. Les soldats du feu sont descendus en nombre dans la rue le 15 octobre 2019 à Paris. Débutée le 26 juin 2019, une grève de grande ampleur, portée par sept syndicats, a été prolongée et reste à ce jour suivie aux quatre coins du pays. En 2017, les pompiers ont effectué plus de 4,6 millions de missions et assuré la prise en charge de 3,7 millions de victimes. Le nombre d'interventions bondit, notamment pour les situations d'incendies (+ 7 %) ou encore les secours d'urgence aux personnes (+ 3 %). Cette sollicitation en hausse est dénoncée de toutes parts car elle se heurte à une insuffisance de moyens (humains, financiers, techniques) qui conduit les sapeurs-pompiers à refuser un panel grandissant de missions qu'ils accomplissaient auparavant. Dans certaines zones, la désertification médicale accentue la sur-sollicitation des effectifs et révèle des disparités criantes quant à la qualité des services publics sur le territoire national. Cette problématique est étroitement liée au manque de moyens humains au sein des casernes. De fait, les pompiers professionnels ne représentent que 16 % des effectifs totaux contre près de 80 % pour les volontaires. Ces derniers sont naturellement moins disponibles que leurs collègues. Ces difficultés pour les pompiers à accomplir leur mission s'accompagne d'un manque de reconnaissance de leur engagement par l'État. Ainsi, les syndicats appellent le Gouvernement à des gestes concrets envers la profession (via une revalorisation des indemnités, par exemple). Enfin, les sapeurs-pompiers ont eu l'occasion de manifester leurs interrogations concernant la réforme des retraites prévue par le Gouvernement. À ce jour, le flou persiste sur l'avenir réservé au régime particulier dont bénéficient les soldats du feu et une réponse claire doit leur être apportée à ce sujet. Il lui demande donc de bien vouloir détailler les dispositions que le Gouvernement souhaite mettre en œuvre afin de répondre aux nombreuses inquiétudes des sapeurs-pompiers.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24285

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2019](#), page 9712

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)